

1770-1812

30 janvier septante 4 1774

Sarrat et Larrieu consuls de Luz.Comtes rendus par Peyrafitte pour l'année 1772 , somme de 2242 livres employée pour les frais et nourriture et entretien du haras ;... pas d'accord les consuls avaient délibéré que ces dépenses soient supportées par les proprios des juments , demandent remboursement de la somme par peyrefite.

22 février 1774

Remplacement JP Armessen décéda par JP Souberbielle

12 mars 1774

P 3 nomination consuls

10 avril 1774

Recherche de titres d'inféodation , de concessions et de privilèges p3

20 juin 1774

Remplacement de consuls... ;absence de Cantonet

Salaré premier rang, Lafèche Sacaze, Henri Baradère Tripou troisième rang, JB Souberbielle

15 mars 1775

Jean Cumian premier consul, P Baradère, Damian Hourie, Clarens Vergé de Villenave, JCabarrou de Sere, Pierre Laborde Barrique et Henry Arrredere de Vizos, Beranrd Frabe Coumet de Sazos, Poueymayou de Grust, Hilaire Prattedessus de Sassis, Guillaume Courrage de Saligos, RJ Teilh de Esterre, damian Rivière de viella, JP Soulé de Betpouey , Jean Abadié de Viey, Grégoire Courradege de Sers, Henry Crame de St Martin

Lettre de Jean brauhauban à M L'intendant **pour faire construire au hameau de SS sur le ruisseau appelle Mensongé un pont** à l'occident de la maison que le dit Brauhauban a fait construire pour recevoir et loger les estrangers obligé de venir faire... aux eaux minérales p 5

Brauhauban se charge de reconstruire le pont pour son intérêt particulier et pour faciliter l'accès à sa maison

Un consul délégué dans la ville de Tarbes devant de Fournets pour cette affaire avec tous les mémoires ...

Les consuls de Vizos témoignent de leur surprise et de leur indignation au sujet de la seconde nomination consulaires...

19 mars 1775

Gabarrou père et fils

20 mars 1775

La porte maitresse à ouvrir du fonds de l'église p 7... sans risque de la chat ;;;; du clocher

Salaré offre de fournir aux frais

30 avril 1775

3 lettres envoyées par les gens de Broto pour annoncer que la montagne d'Ossoüe leur appartientempêcher les hab d'y introduire leur bétail...L'intendant se rendra sur la frontière pour cesser les différents

4° lettre veulent affermer la montagne cette année ...RDV le 3 mai à gavarnie...il est d'usage d'envoyer des députés ...

Offrent de tirer deux jours au sort et néanmoins leur donnent plein pouvoir de prendre cet autre parti

24 mai 1775

Le prix de la viande à débiter par le boucher deLuz à 9 sols 6 deniers par livre vu veau bon et marchand

Peyrefitte est prêt à rendre les comptes pour 1774 est nommé auditeur Laborde

21 juillet 1775

La députation à gavarnie pour l'assemblée de la vallée de Barege et brotou

4 août 1775

Avis de Deloriere commandant pour le Roy informe que **la maladie épizootique** du bétail à Corne a pénétré ds la vallée de Cauterets, propose de faire veilleur ...pour prévenir tt forte communication de la part de la vallée de Campan et Aure à l'orient du hameau des bains....prendre des mesures pour prévenir le danger ...établir un garde **au pont de Labas** à effet d'arrêter jour et nuit tt bétail à corne qui pourrait venir du voisinage ...la garde sera pris par corvée dans la ville de lis, vics..., un autre sur la montagne limitrophe du vic de Darrelaigue, un troisième coté vallée Campan , Aure Labatsus p9

3 janvier 1776

Nomination des marguilliers qui doivent faire le service ds l'église de Luz, il requiert de délibérer : Jacques sarrat ancien premier consul fera la fonction de **marguillier du St sacrement**, Larrieu ancien consul **marguillier de l'église**, Laborde Mouguet ancien consul **marguillier de faiq playée ?**, baradère **marguillier de StAndré**, Henry Lons restera **marguillier du purgatoire** et sera dispensé de corvée

Sarret, Larrieu, Labordeont fait don de 24 livres pour l'exercice de leur consulat en 1773 ...somme donnée à la vallée, pour des messes pour la conservation des bestiaux d el avallée attendu le danger qu'il y a que la maladie épizootique qui fait de grands ravages ds le voisinage ne passe ds la vallée

4 juillet 1775

Laguigné hab de luz quartier de Pragneres demande qui lui **soit permis de construire une scie** au quartier de **Mathesechis** appart au vic et d'y prendre sapins ds le bois qu quartier ...donner aux hab des planchers de 12 pans , à 20 sols la canne et demi p1018 juillet 1773 députation à gavarnie

Assister comme il est d'usage je jour de la magdelaine , le 22 du courantLafèche, Poueymidan et Casanabe débat d'Esterre

9 8bre 1773

Baradère le sieur consul dit que le bois app au vic du Plan étant dégradé journellementempêcher la chute de pierres Il a été unanimement délibéré que le bois élu **de Buala et Ladrere de Cueiu et Buderaux** ...jusqu'au pont de Sie demeurent vétér et défendu d'y introduire aucune sorte de bestiaux non plus que de chèvres , d'y faire aucune sorte de coupe de bois ss peine de 25 livres d'amande, deux gardes bois Jean Lavignolle et Jean P lavignolle

17 8bre 1774

Affaire de remboursement avec De Fournes

A été permis au sieur **laguigné** de construire la sie au quartier de **Barada ou Cabrieube** est aussi nommé garde bois qui recevra la moitié de la pignore , moyennant serment ... ; de Bernard Fédacou demeurant...

15aout1774

La nourriture des étalons , obliger les proprios de juments à **fournir le foin**...p13

18 septembre 1774

Jean Salaré ;;; dit qu'il a été déterminé à la magdeleine de changer le tour auquel on faisait l'afferme d'**ausouê** au Cauzé du mauvais du temps les espagnols ne pouvant passer le pont et qu'il fut convenu entre la dite vallée et celle de Broto que le tenir étant plus propre le jour de St Mathieu de septembre où les espagnols se rendent ce jour-là pour payer les fermes des montagnes propose de donner pouvoir aux délégués qui se rendront à Gèdre le dit jourautorisés à affermer ou à la partager s'ils le jugent bon ...relativement à la transaction du mois aout 1744 passées entre les deux vallées

31 octobre 1774

Salaré changement des consuls...p 14

Jean Cumian premier consul

Pierre Prinre Baradere

Damian Houri

Jean Close 4 consul...

François Comera Hourout sacristain la somme de 30 livres

11 aout 1775

Ceux qui seront de **garde sur la gorge de Pierafite** de ne laisser passer ds la vallée aucune sorte de bestiaux à cornes ..non plus aucun mandiant , artisan étranger, marchand colporteur , ni pourvoyeur qu'ils ne soient entièrement habillé de lin, ou d'étope , ayant bonnet de lin ou chapeau couvert de toile, de lin ou d'étope e tpareillement renveront les susnommés qui auront fui ou ds leur voiture qql effet ou meuble de laine, comme redingote ou cape. Tout étranger venant vers **la chapelle de Héas** seront également renvoyer ss différence de sexe. Les gardes ne pourront abandonner leur poste que ceux destinés pour les relever A heure fixe. Les gardes sui auront manqués subiront la prison pdt 15 jours pour chaque contravention ou plus encore.

Que **le poste de la gorge de Pierafite** sera visé deux fois par jour par .. ; de bourgeois de Luz qui seront tenu de se rendre chacun à tour de rôle pour veiller que les gardes remplissent leurs devoirs

Que les gardes empêcheront le passage de chiens de cette vallée vers celle de Lavedan et inversement

NI foin, ni paille excepté ceux qui porteront les charretiers pour la provision des chevaux p16

Délib ds le conseil de la ville de Luz convoqué par billet et à son de cloche en la forme le 13 aout 1775 par son pdt
Cumian premier consul

Boucherie on vendus depuis 4 mois de la viande jusqu'à deux sols plus haut que le prix prévu... le procureur du roi réclame qu'ils subissent la prison ...chereté du prix du veau ...n'oubliant pas que la maladie de bestiaux à grosse corne règne ds le voisinagecertificat du curé ou du vicaire ? ...imposer la taille sur les dits bestiaux .. ;au village de St savin près argelez

1. Est délibéré aux proprios de veaux et autres bêtes à grosse corne d'en vendre autrement qu'aux marchés de Luz et en place publique le mercredi et samedi de chaque semaine
2. Est défendu au bouché de tué ou débité d'autres veaux ou bourrègues que ceu x qu'il sera vérifié ss peine d'amende et de confiscation
3. Que le prix demeure fixé au 10 sols et demi en attendant que les consuls soient mieux informés
4. Que comme il n'y a eu aucun suffrage contraire ...on supplie le seigneur de rétracter son ordonnance

14 aout 1775*

Nommé les consuls le 2 gbre , novembre de chaque année

Jean Toy dit Barrière et Arredere

Elections imaginaires , deux personnes on refuse de les recevoir : **Abbadie cancaing** charbonnier et Casnabet aussi charbonnier. Le dit Cancaing étant son homme obéré de contrainte malfammé décrété de corps parce **qu'il l'avait obligé de passer en Espagne** où il est resté très longtemps jusqu'au mois de X bre et enfin mal fammé par plusieurs notes que la vallée n'ignore pas

19 aout 1775

Les moyens à prendre **pour préserver la vallée de la maladie du bétail à cornes** sous forme de 8 articles

Que les conseillers de la ville fassent à leur tout la fonction de commissaire pour visiter les gardes, vérifier les billets dont les passants seront porteurs, que les gardes partent à heure fixe p18 19

Art 1 les gardes ne laisseront passer que les personnes munies du certificat signé de M de Gontaut ou des maires et de l'évêque de Tarbes de ceux de Lourdes, de M de Fournets er vergé subdélégue de l'intendance ou de M Dupau de Villelongue ou de Despourens contre des Etats ou de Cazanave du lieu de Peyrafite

Art 2 Ils empêcheront le passage de ttes personnes faisant métier de porter des provisions ds cette vallée sauf qu'elles fussent entièrement vêtues de lin... aucun effet de laine

Renverront tout mandians vetus de lin et de mm pour les colporteurs d'épingles de bas, de mousseroux, de fauge ou petite mercerie qd mm munis d'un certificat

Ils laisseront passer tt voiturier venant chercher ou menant .. ;autres malades aux bains de Barège et SS pourvu que le malade ne soit point mandiant et la voiture attelée qu'avec les voituriers porteurs ...passeront quoique vêtus de laine passeront afin que le service ne soit pas interrompu...

Ils ne laisseront passer sous nul prétexte aucun charretier autrement idt tourbier mm vêtu de lin sauf certificat signé de qq susnommé, ne laisseront pareillement passer aucun chien qd mm ils suivraient leurs maîtres qui auraient le passage libre sauf les chiens coubants ? et les

petits chiens des dames

Ils arrêteront pareillement tout hab de la vallée qui ne serait pas muni de certificat de M Peyrafite, Nogué, Salaré ...

Il est adjoint à chaque homme commandé pour la garde de se trouver avant de se rendre aux portes devant la maison de ville de Luz à précises du soir pour consigner son nom sur le registre de garde qui sera déposé à l'hôtel de ville et recevra ...pour se rendre immédiatement à leur poste

Faute de se conformer à ce règlement seront punis par trois jours de prison

Fait le 20 août 1776 ... pour être consigné ... sur le registre de la présente vallée ... sur un carton exposé des la salle de l'hôtel de ville et pour être affiché au corps de gardes de la gorge

. p 19

liste des 13 conseillers commissaires



Chacun des 13 commissaires visiteront à leur tour le poste établi **dans le détroit de Labas** et se rendra à 5 heures pm à l'hôtel de ville pour rendre compte à celui du lendemain.

Laborde commence le premier le dimanche 20 du mois ...

30 juin 1777

se faire remplacer pour la construction de la nouvelle route devant M l'intendant .

A été délibéré qu'il **sera vendu des communaux** au dernier enrichisseur à cette fin il sera remis des affiches ds les endroits accoutumés en indiquant le jour qu'il sera procédé à la vente des communaux ... pour les particuliers qui ont souffert pour le fonds qui leur a été pris pour la dite route...

6 juillet 1777

comptes financiers

1 7bre= septembre 1783

Dupont premier consul , Pouey et Vignolis esquièze, Majeste de Villenave, Pratedessus de sere, Antoine Lacrampe dit beillacou de Visos, Lacrampe, Laborde, J sarrat de Lus, Partarrieu et Vergé dit Lion hommes choisis de Villenave, de Porte dit Lassalle et André Nogué hommes choisis d'esquièze, Antoine Chalan et Bernard Cabarroux hommes choisis de sere, Henry Cardade et Pierre Abbadie ... de vizos, Darmarÿ consul d'esterre assisté de Jacques casnabet et Pierre Vergé , hommes choisis d'esterre

Par nous Dupont premier consuls de luz et pdt de l'assemblée a été dit que vu l'inaction de certaines comm à pourvoir au paiement de la somme de 4398 livres adjugé au sieur Peÿrafite. Il a du devoir faire assigner avec sommation de procurer le paiement au dit Peÿrafite en conformité avec l'ordonnance rendu par Mgr L'intendant et dont l'échéance tombe ds trois jours ...p 21...les revenus du vic du Plan n'ont rien de commun ...

Délibéré de faire une députation devant l'Intendant

Jugement en faveur de la vallée contre sieur Brahauban qui **jouit des bains de Besga** qu'oiqu'ils appartiennent de droit à la vallée ..

Vic du plan délibérations p 25

13 septembre 1784

Dupont premier consul avocat au parlement , pdt assemblée

Etablir un trésorier p25

Pb avec les autres vics, un nommé Nogué d'Esquièze s'est présenté pour la fonction moyennant 50 livres . cabaré a offert de le faire pour 25.Lamarque d'esquièze sans aucune rétribution désirant montrer son zèle et ardeur pour la communauté. Pdt trois ans avait été trésorier P 27

29 mars 1785

Jacques Lacrampe premier consul

Pb trésorier et de comptes

19mars 1785

comptes et recettes et reliquat

16 mai 1787

l'assemblée générale du vic de Labastus ds la maison commune à Viella convoquée aux formes ordinaires...Grégoire Laffont d'Esterre, Simon Guicharnaud consuls d'Esterre, JR Darmary, JP Cazenave et Laurance Bourdarole homme choisi d'Esterre, Vinsans Soulé dit Abbadie premier consul de Viella, B Fourtine 2 consul assisté de Pierre Fourtine Augaillard, **JP Darmary dit Couret**, Jacques Souberbielle hab Viella, Justin Pelegry et Laurens Minjole consul de betpouey assisté de B Estrade dit Soulé et François Honta et B Pelegry dit Crampe, J Hourie consuls de Sers, assistés de Bernard Arriou et Dominique Midan dit Broueilh hommes choisis de Sers et Cazenave premier consul de Vieÿ assisté de Jean Cazenabere homme choisi de Vieÿ, le sieur Grégoire Laffont premier consul du lieu d'Esterre chef lieu de Labatsus pdt en ÿsselle a dit que **l'intempérie du temps et la grande multitude de neige qui couvrent les terres et champs**, que la plus grande partie des habitants qui composent le vis de Labatsus se trouvent couvert de neige et hors d'état de pouvoir être ensemencé ds le temps qu'elles devraient l'être ce qui fera que le grain qui les dites terres produiront ne pourra venir à maturité attendu que par un règlement du dit vic l'entrée des bestiaux ds le brouiel dessus est permise chaque année à la veille de **ND Septembre** (15/09) et ds le broil Dabat à la veille aussi de **St Michel de septembre** (30/09) et que pour parvenir à ce que la récolte de grains vienne à maturité et éviter certains malheurs il convienne d'allonger l'entrée de tte espèce de bestiaux au broueilh Dessus jusque à la veille de **St Mathieu de Septembre** (21/09) de chaque année sur quoi requiert l'assemblée de délibérer.

Accordé à peine de 10 livres de pignore pour les contrevenants.

Etant de plus convenu qu'il sera permis aux hab du vic de planter bercail pour engraisser leurs terres à la veille de saint Laurent de chaque année et non avant à la charge et condition ??? que chaque part conduira son troupeau ds la montagne en limite du broueilh à peine de 3 livres...

Accord 4 juin 1787

13 aout 1812 Baron de l'empire préfet des hp [Jean-Pierre Chazal](#)